

**A tous les Présidents et Présidentes de Délégations de l'ANPNOGD.**

Chers Amis, Chères Amies,

Le 6 décembre 2022, la FNAM représentée par son Président, le Général René PETER et l'IGESA, représentée par Monsieur Renaud FERRAND ont signé une Convention qui a pour objet de préciser les modalités d'ouverture d'une partie des prestations IGESA à l'ensemble des Adhérents de la FNAM et des associations qui lui sont affiliées.

L'ANPNOGD étant rattachée au groupe 114, comme vous le savez, cela permet à tous ses Adhérents, (à jour de leur cotisation annuelle) de bénéficier d'avantages pécuniaires pour des séjours et autres avec IGESA. (Vous pouvez vous rapporter au dernier numéro de « La Charte »).

Pour bénéficier de cette convention, il faut contacter :  
Monsieur Marc PARTY, Vice-Président et Trésorier de l'ANPNOGD  
[anpnogdnat295@gmail.com](mailto:anpnogdnat295@gmail.com)

**Qui vous adressera une attestation d'appartenance, sous le numéro de groupement 114 de la FNAM.**

Il était important de vous le faire savoir à toutes fins utiles.

Avec mes sentiments dévoués.

*Nicole GRAËFFLY*  
*Secrétaire Nationale.*